

Mission d'évaluation et d'accompagnement de la gestion des ressources humaines de la nouvelles division nationale de la police maritime et de la Légion de Gendarmerie Maritime et Fluviale

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en matière de prévention, de renseignement et de lutte contre les trafics illicites aux frontières et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme. Renforcer la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes, sensibiliser la population aux risques liés à la migration illégale et protéger les victimes de trafics et de la traite des êtres humains. Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale, La Direction générale de la police nationale, le Haut commandement de la gendarmerie nationale, la Direction générale des douanes, la Direction des eaux et forêts, la CENTIF, la DACG secondairement, tous les acteurs directs et indirects qui participent à la lutte contre les trafics :

LIMITE DE CANDIDATURE
30 Mars 2026

DURÉE DE LA MISSION
Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Afrique

Les juridictions judiciaires régionales, les collectivités territoriales, les élus locaux, le CNLTP, le CILMI, les associations d'aide aux victimes de la traite s'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

Le projet s'articule autour de 5 Axes spécifiques :

AS1 : Renforcer le dispositif de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains au Sénégal en consolidant les compétences des forces de sécurité.

AS2 : Améliorer et densifier le dispositif territorial des forces de sécurité en vue d'un renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières terrestres et l'optimisation de la gestion interne.

AS3 : Accompagner les forces de défense dans la montée en puissance du dispositif de secours en mer et la sécurisation de la frontière maritime avec la nécessité d'une approche intégrée qui prend en compte les aspects opérationnels, juridiques et humanitaires

AS4 : Protection des victimes par une approche multidisciplinaire impliquant des institutions gouvernementales, des organisations non gouvernementales, et des acteurs de la société civile.

AS5 : Sensibiliser sur les risques associés à la migration illégale de manière proactive et continue. Par une approche multidimensionnelle intégrant communication, éducation, collaboration communautaire et plaidoyer

Objectifs de la mission

La mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 3, plus particulièrement dans le renforcement de la coordination interservices des forces de défense et de sécurité. La mission consiste à réaliser une évaluation approfondie de la légion de Gendarmerie Maritime et Fluviale et de la division maritime de la police nationale afin d'évaluer les pratiques, les processus et le fonctionnement des ressources humaines au sein de la légion de Gendarmerie Maritime et Fluviale et de la division maritime de la police nationale afin d'identifier les points forts, les faiblesses et les opportunités d'amélioration.

Il s'agira d'

- Analyser les procédures RH existantes (recrutement, gestion des talents, évaluation des performances, formation, etc.).
- Évaluation de la gestion des ressources humaines dans un contexte maritime et portuaire.
- Identification des besoins en formation et en développement des compétences.
- Recommandations pour optimiser les processus RH et améliorer la gestion des équipes

Un expert international devra évaluer la gestion des ressources humaines de la légion de Gendarmerie Maritime et Fluviale et de la division maritime de la police nationale. Il analysera les procédures RH existantes ainsi que leur fonctionnement dans le contexte maritime et portuaire.

L'objectif est d'identifier les points forts, les faiblesses et les besoins en compétences, puis de formuler des recommandations pour améliorer les processus RH et renforcer les capacités des équipes.

profil recherché

- Expertise en gestion des ressources humaines et en management.
- Expérience avérée en audit des processus RH.
- Expertise maritime
- Compétences en gestion des équipes et en évaluation des performances.
- Expérience en formation au leadership et aux relations interpersonnelles au travail (R.I.T.).
- Connaissance des normes internationales en gestion des ressources humaines.
- Compétences en rédaction de processus et en élaboration de stratégies RH.
- Capacité à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Ingénierie pédagogique et formation : conception de programmes de formation pour forces armées, forces de sécurité et contingents internationaux.
- Expériences en sûreté maritime et portuaire : lutte contre la piraterie, sécurité des ports et opérations en mer.

- Expériences avérées dans le domaine international et les programmes en Afrique

Stratégie de pérennisation

Les activités principales de l'expert porteront sur :

- Évaluation des politiques et pratiques RH en place.
- Analyse des processus de recrutement, d'intégration et de gestion des carrières.
- Évaluation des outils et systèmes utilisés pour la gestion des RH.
- Identification des besoins en formation et en développement des compétences.
- Élaboration de recommandations pour améliorer l'efficacité des processus RH.
- Rédaction d'un rapport détaillé incluant les observations, conclusions et recommandations.

L'expert pourra établir :

- Rapport d'évaluation des pratiques et procédures RH.
- Recommandations pour optimiser les processus RH.
- Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.
- Formation des responsables RH sur les meilleures pratiques.

Les livrables suivants seront remis à l'issue de la mission :

- Rapport d'évaluation des pratiques RH.
- Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.
- Matériel pédagogique et documentation pour les formations RH.

les dates prévisionnelles de la mission sont du 04/05/2026 AU 15/05/2026 à Dakar

Le point de contact au niveau du siège du POC II à Dakar est Zakiya GENEVEE z.genevee@poc-senegal.eu (tel. 00 221 78 467 72 06), les candidatures devront lui être transmises avant le 30 mars 2026, 12heures00 (horaire de Dakar).



